

## Rapport de la Commission des finances concernant

### **PREAVIS MUNICIPAL No 4-3/23**

### **COMPTES 2022**

Chavornay, le 01 juin 2023

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

La Commission des finances composée de Mme Hacina Minder, de MM. Alexandre Bovay, Edwin Egger, Bertil Maire, Dominique Reymond et Paolo Troilo, présidée par M. Roger Métroz, rapporteur, a siégé en séances préparatoires le mardi 9 mai, sans MM. Dominique Reymond, Roger Métroz et Edwin Egger excusés, et le lundi 15 mai sans M. Egger excusé. Le mercredi 24 mai, nous avons pu rencontrer le municipal des finances, M. Guillaume Abetel et M. Jean-Luc Stäubli, boursier.

Les résultats des travaux de la Commission font l'objet du présent rapport.

#### **Préambule**

Même si on s'était habitué à avoir des budgets proches de l'équilibre et de trouver à la fin de l'exercice des résultats bien supérieurs, cet exercice ci a gagné le pompon puisqu'il a dégagé une marge d'autofinancement de CHF 5.902 millions (budget 1.613 mios), qui a permis notamment de financer le 100% des dépenses d'investissement, et de diminuer l'endettement de CHF 1'730'000. Cet excellent résultat comprend toutefois des recettes exceptionnelles que sont le bénéfice sur la vente d'un terrain (CHF 933'920) et les décomptes finaux favorables de la péréquation (CHF 937'662,40) et de l'AJOVAL (CHF 140'734).

#### **Travaux effectués**

En deux séances préparatoires notre commission a examiné de façon détaillée le rapport des comptes 2022 et celui de la fiduciaire Bfb, et dressé l'habituelle liste de questions soulevées par notre examen. Elles ont servi de base à l'entretien que nous avons eu avec MM Abetel et Stäubli que nous remercions pour leurs réponses claires à chacune de nos questions.

#### **Rapport comptes 2022**

Ci-dessous vous trouverez les quelques points que la commission a jugé important de porter à votre connaissance :

#### **1. Plafond d'emprunt**

Le montant de la dette au 31 décembre 2022 s'élève à CHF 26'500'000.- en regard du plafond d'endettement fixé à CHF 42'000'000.-. La dette effective a diminué de CHF 1'729'750.- durant l'année 2022. Cette diminution est très bienvenue face à la montée des taux d'intérêt sur le marché. Le taux d'intérêt moyen est de 0.8%, et la répartition des échéances est bonne. L'endettement par habitant se monte à CHF 4'894, soit le plus bas niveau depuis la fusion.

## 2. Investissement du patrimoine administratif

Les principales dépenses d'investissement de l'année sont.

- CHF 2'722'142.19 requalification Rte de Corcelles (RC 293)
- CHF 620'966.45 zone sportive d'athlétisme Verneret
- CHF 195'192.40 modération trafic + aménagement Grand'Rue
- CHF 132'469.65 wc public site Verneret
- CHF 128'469.40 chemin bétonné Essert-Pittet

Les principales recettes d'investissement de l'année sont :

- CHF 66'120 subvention fonds du sport vaudois pour la zone sportive Verneret
- CHF 66'844.55 subvention cantonale pour l'abri PC Les Bayards. Travaux 2021

## 3. Amortissements

La commune maintient sa politique d'amortissements supplémentaires qui s'élèvent cette année à CHF 3'226'826.90 dont les principaux sont :

- ° Compte 9143.3611 Centre de vie enfantine CHF 1'490'800.00 (soldé)
- ° Compte 9143.459 Salle polyvalente CHF 523'000.00
- ° Compte 9143.3660 Collège Verneret C CHF 237'300.00
- ° Comte 9143.3651 Collège Verneret AA CHF 180'000.00
- ° Compte 9143.506 Collège Corcelles CHF 177'200.00 (soldé)

Ces amortissements supplémentaires ne sont possibles que sur les domaines du bâtiment et de l'éclairage public. Ils ne peuvent pas être effectués sur les dicastères autofinancés. Il convient de relever que dès l'an prochain, avec l'introduction du nouveau plan comptable des communes, ces amortissements supplémentaires ne seront plus autorisés.

L'importante marge d'autofinancement a également permis l'attribution de CHF 500'000.- au fonds photovoltaïque infrastructures communales.

## 4. Impôts

Les produits globaux des impôts (CHF 11'550'764) sont légèrement supérieurs au budget de CHF 518'561. Cette progression se trouve chez les personnes physiques (+CHF 287'426), les personnes morales (+CHF 94'501), et les autres impôts « foncier, droits de mutation, successions et donations, gains immobiliers » (+CHF 136'632).

Le produit global est toutefois inférieur à celui de l'exercice précédent (- CHF 802'933) dont CHF 549'098 concernant le revenu et le bénéfice années antérieures.

## 5. Comptes de fonctionnement

Les charges globales se sont élevées à CHF 25'411'206.89 et les produits globaux à CHF 25'670'216.59 laissant un excédent de recettes de CHF 259'009.70. Mis à part les points majeurs déjà cités, des reports au niveau de l'engagement de personnel ou de projets informatiques ont également contribué à l'excellent résultat sous revue.

### **Conclusion de la commission**

A l'issue de l'examen sur les comptes 2022 sur la base du document complet et bien documenté fourni par la comptabilité, et des discussions avec MM. Abetel et Stäubli, nous pouvons affirmer que de la Commune affiche une solide situation financière et que les coûts sont maîtrisés. Comme d'habitude nous relevons la qualité du travail de la bourse et en particulier de son boursier. Nous leur adressons nos remerciements, qui vont également au municipal responsable du dicastère des finances.

Dès lors nous invitons le Conseil communal de Chavornay ayant

- Vu le préavis municipal 4-3/23 sur les comptes 2022,
- Ouï le rapport de la Commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

D'adopter les comptes communaux pour l'exercice 2022.

### **LA COMMISSION DES FINANCES**

Président : Roger Métroz

Membres : Hacina Minder Alexandre Bovay

Edwin Egger Bertil Maire

Dominique Reymond Paolo Troilo

